

LES POSTES

LA POSSIBILITÉ DE LA RÉORGANISATION EN SOCIÉTÉ DE LA COURONNE

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): J'ai aussi une question pour le ministre des Postes. Vu les succès qu'ont connus les services postaux aux États-Unis et au Royaume-Uni après avoir été réorganisés en entreprise du genre semi-privé et en société de la Couronne respectivement, le ministre des Postes envisage-t-il l'une ou l'autre possibilité pour régler le fouillis qui existe au ministère des Postes et qui fait paraître rapide la livraison par diligence?

DEMANDE DE DÉPÔT DES ÉTUDES CONFIRMANT LA RENTABILITÉ DE POSTPAK—LES REVENDICATIONS DES CAMIONNEURS

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Postes. Comme il a affirmé que le service Postpak était devenu rentable en décembre dernier, alors que ses fonctionnaires ont prétendu qu'il l'a toujours été, pourrait-il déposer les études qui en démontrent la rentabilité?

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Postes): Je suis très heureux que le député de Winnipeg-Sud-Centre attire l'attention du public sur l'un de nos programmes qui fonctionnent très bien, soit le programme Postpak, qui fait des Postes une entreprise encore plus compétitive, et qui de plus, rapporte un revenu supplémentaire qui permet d'alléger le fardeau des contribuables canadiens.

M. McKenzie: Je recommande au ministre des Postes de lire le courrier que lui adressent les organismes de camionnage. Il n'a peut-être pas étudié les revendications de l'Association canadienne du camionnage qui prétend que le service Postpak n'est rentable que grâce à des subventions qui obligent plusieurs camionneurs à fermer leur porte à cause de la compétition déloyale que leur fait le bureau de poste—comme si le chômage n'était pas déjà assez élevé au pays?

M. Blais: Oui, j'ai lu ce mémoire et je suis très heureux qu'ils sentent l'aiguillon de la concurrence. Nous sommes en concurrence avec l'entreprise privée de plusieurs façons et le ministère des Postes, lui, fait vraiment une concurrence très efficace.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

L'IMPOSITION POSSIBLE DES AVANCES POUR LES GRAINS ENTREPOSÉS DANS LES FERMES

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Comme elle a mentionné récemment que son ministère percevrait l'impôt sur le revenu sur les sommes avancées sans intérêt, puis-je demander si ces mesures toucheront les montants avancés pour des grains entreposés dans les fermes ou pour d'autres produits agricoles, ou ceux-ci sont-ils exclus?

L'hon. Monique Bégin (ministre du Revenu national): J'étudierai la question et j'en informerai la Chambre ou le député directement aussitôt que possible.

Questions orales

[Français]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LA CONSTRUCTION ÉVENTUELLE D'UN CHEMIN DE FER AU VENEZUELA—LA POSITION DU MINISTRE

M. Yvon Pinard (Drummond): Monsieur le président, ma question s'adresse à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce. A son retour d'Amérique du Sud, est-ce qu'il peut faire part à la Chambre du résultat de ses démarches en faveur du Canada en vue d'obtenir la construction d'un chemin de fer au Venezuela?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur le président, vendredi dernier j'ai rencontré le président du Venezuela et il a été possible d'obtenir que le Canada soit invité à former un consortium avec l'Espagne pour la construction d'un chemin de fer au Venezuela. Nous avons été choisis comme les principaux entrepreneurs pour cette construction d'un chemin de fer de 700 kilomètres, lequel devrait coûter environ un milliard de dollars. Comme on le sait, cela représente la première phase d'un projet de 3,000 kilomètres, ce qui est énormément important pour l'industrie des locomotives, des rails et des wagons canadiens et pour la technologie canadienne, puisque le chemin de fer sera de technologie nord-américaine et dessiné par les experts du Canada.

* * *

[Traduction]

LES POSTES

LA LÉGALITÉ DE LA VENTE DE MATÉRIEL NON PHILATÉLIQUE—LE RECOURS À LA LOI SUR L'ADMINISTRATION FINANCIÈRE EN VUE DE L'AUGMENTATION DES TARIFS

M. Bruce Halliday (Oxford): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Postes. Étant donné que le ministère des Postes n'a pas tenu compte de la recommandation du vérificateur général, qui a demandé qu'on adopte une loi habilitante prévoyant la vente de matériel non philatélique, et ce, parce qu'il estime que le ministère des Postes passe outre à la loi, l'honorable représentant est-il toujours convaincu que l'article 13 de la loi sur l'administration financière lui donne le pouvoir d'augmenter les tarifs postaux par règlement?

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Postes): Je ne vois pas de rapport entre les deux questions. Oui, j'estime que l'article 13 de la loi sur l'administration financière nous autorise à augmenter les tarifs par décret du conseil. En réponse à la première question, nous y avons réfléchi, nous avons examiné la recommandation et sommes en train de rédiger une mesure législative. Mais nous estimons néanmoins être en droit de vendre un nombre restreint d'articles philatéliques qui, bien entendu, comprennent les timbres dans le cadre de la transaction en cours.

J'aimerais également signaler, pour répondre à une question précédente portant sur le programme de distribution «poste garantie» que l'expression «poste garantie» n'a pas été utilisée depuis 1976. Si le député de Don Valley a des critiques à formuler, j'aimerais qu'il me les adresse à moi personnellement car je n'ai pas vu ce genre de publicité depuis 1976. Cependant, 85 p. 100 du courrier est livré le lendemain, en moyenne, à l'échelle nationale, tandis que 98 p. 100 du courrier arrive à destination le surlendemain, ce qui signifie que 2 p. 100 seulement des lettres mettent plus longtemps.